

LE DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS ET LE RISQUE BIOLOGIQUE COVID 19

CAPACITÉS PROFESSIONNELLES ATTENDUES

Être capable de :

- Développer la compréhension des risques professionnels et l'analyse des conditions de travail.
- Concrétiser l'apport conceptuel par une mise en situation réelle avec enjeux de résultat.
- Analyser et agir contre les risques biologiques COVID-19

PROGRAMME

1ère Session d'une demi-journée (3H30)

LE CONTEXTE REGLEMENTAIRE :

L'ÉVALUATION DES RISQUES ET LE DOCUMENT UNIQUE :

- Notions de base : danger, risque, prévention ...
- Démarche générale : les différentes étapes et les conditions de réussite,
- Méthodologie d'évaluation
- Rédaction du document unique.

LE DOCUMENT UNIQUE COMME OUTIL DE PREVENTION :

- Élaboration et suivi d'un plan d'action,
- Communication auprès des salariés.

2ème Session d'une demi-journée (3H30)

Les différents référentiels en vigueur (ministères, branches professionnelles, Haut Conseil de la Santé Publique ...)

L'ÉVALUATION DES RISQUES BIOLOGIQUES COVID-19

- Approche par Unités de Travail (nouvelles et transformées)
- Formalisation des analyses de risques au sein du DUERP
- Mesures de prévention / Plan d'action
- Lancements et suivis des actions

DUREE : 1 jour soit 7 heures

ANIMATION : AFPI AUVERGNE

PREREQUIS : pas de pré requis nécessaire

EFFECTIF : 6 personnes maxi

PUBLIC CONCERNE :

Cette formation s'adresse aux chefs d'entreprise, cadres dirigeants, salariés en charge ou impliqués dans les questions de prévention des risques professionnels.

METHODES

PEDAGOGIQUES :

La pédagogie repose sur les pratiques et expériences des participants. Notre démarche fait alterner apports d'informations, échanges d'expériences, témoignages et mises en situation. Cette formation est animée par des spécialistes de la prévention des risques.

SUPPORTS PEDAGOGIQUES

Etudes de cas.

DATES : 17 et 24 juin 2020

HORAIRES : 14h à 17h30

LIEU : Formation à distance

INVESTISSEMENT : 340€ HT PAR PERSONNE

METHODES D'ÉVALUATION :

QCM

VALIDATION : Attestation des acquis.

CENTRE DE MONTLUCON

62, rue Henri Barbusse - 03630 DESERTINES
☎ 04.70.28.23.12 - Fax : 04.70.64.80.09

CENTRE DE COURNON

7 rue du Bois Joli - 63800 COURNON
☎ 04.73.69.41.11 - Fax : 04.73.84.35.61

CENTRE DE THIERS

Place de l'Europe - 63300 THIERS
☎ 04.73.51.04.03 - Fax : 04.73.51.16.80